



Qui sommes-nous ?

Origines

Généralités Solidarité Partage est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association a choisi de développer une résidence à habitat inclusif afin de répondre de manière concrète à l'isolement croissant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire, tout en respectant leur souhait d'autonomie.

Par ce choix, l'association affirme sa volonté de promouvoir une solution innovante, humaine et durable, centrée sur la qualité de vie et le pouvoir d'agir des personnes.

Valeurs

Solidarité : encourager l'entraide entre voisins, soutenir les plus fragiles et créer une communauté bienveillante.

Respect : respect du rythme, des choix de vie, de l'intimité et des convictions de chaque locataire.

Partage et entraide : favoriser les moments collectifs autour d'activités, de repas ou de temps informels.

Convivialité : développer des temps de rencontre réguliers favorisant le lien social.

Bienveillance : l'ensemble de l'équipe est sensibilisé à une posture professionnelle basée sur l'écoute, l'empathie et la considération de la personne.



Objectifs

- Favoriser l'autonomie et le maintien à domicile
- Lutter contre l'isolement social
- Soutenir l'inclusion dans la commune de Marigny-le-Lozon
- Coordonner les accompagnements
- Sécuriser le parcours de vie des locataires



Résidence habitat inclusif

11 impasse du verger
50570 Marigny-le-Lozon

Contact

Téléphone :
02 33 77 74 81 - 07 87 04 05 12

E-mail :
residence@ehpadmarigny.fr



HABITAT INCLUSIF

les Camélias



Résidence à Habitat Inclusif située
à Marigny-le-Lozon



Au service des personnes âgées et/ou
en situation de handicap.



Tarifs

- T2 de 40 m² : Loyer 700 €
 - 850 € charges comprises
- T3 de 60 m² : Loyer 800 €
 - 950 € charges comprises

Eau et électricité restent à la charge du locataire.



Faciliter votre quotidien

- Une équipe prévenante et disponible vous accompagne selon vos besoins.
- Une présence du lundi au vendredi (9h - 17h).
- Services optionnels : portage repas et blanchisserie.

Service	Prix
Portage repas sans livraison	Déjeuner : 7.60 € Dîner : 3.90 € Soupe + pain : 2 €
Portage repas avec livraison	Déjeuner : 10.00 € Dîner : 4.00 € Soupe + pain : 2 €
Blanchisserie	55 € / mois + 10€ de forfait marquage

Livraison déductible des impôts



Des animations proposées chaque jour

- Activités manuelles et créatives
- Activités cuisine et repas partagés
- Activités physiques adaptées
- Sorties culturelles
- Echanges intergénérationnels



L'habitat inclusif

Un logement individuel au sein d'un cadre sécurisé et convivial, avec des espaces communs favorisant les moments partagés.

Les locataires sont au cœur du projet :

- Réunions mensuelles
- Participation aux décisions concernant les animations
- Implication dans la vie de la résidence

Une solution qui allie autonomie, participation et lien social.



Un logement aménagé pour vous

La Résidence à habitat inclusif aux normes PMR comprend :

10 logements T2 et 1 T3 adaptés à vos besoins, que vous soyez seul (e) ou en couple :

- 1 pièce à vivre comprenant 1 cuisine et son salon à aménager ;
- 1 chambre ;
- 1 salle de bain PMR avec douche et sanitaires.

Les locataires aménagent le logement à leur image avec leur propre mobilier et objets personnels.



200 mètres du centre bourg de Marigny.

